

Avec Jacqueline Sauvage, les féministes défendent la légitime défense « préventive »

écrit par Yann Kempenich | 2 octobre 2018

Jacqueline Sauvage : c'était lui ou moi

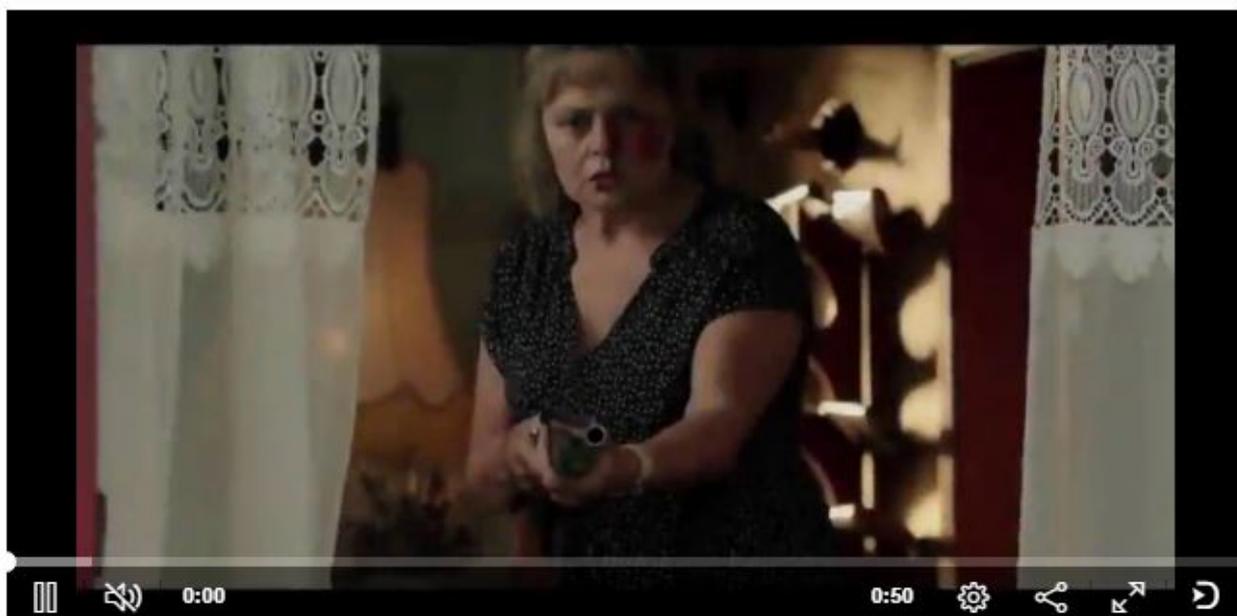


Illustration : Muriel Robin et Olivier Marchal dans le téléfilm d'Yves Rénier « Jacqueline Sauvage, c'était lui ou moi » (TF1)

Il y a 6 ans, sur la terrasse de leur pavillon de La Selle-sur-le-Bied (Loiret), Jacqueline Sauvage tuait son mari de plusieurs balles dans le dos.

Il serait difficile de s'apitoyer sur le sort d'un homme violent, infidèle, abusant de sa femme et de ses enfants mais il n'empêche que la mort de Norbert Marot est bien un assassinat.

De fait, la Justice ne retiendra pas la légitime défense et condamnera par deux fois l'accusée à 10 ans de prison.

« La condamnation de Jacqueline Sauvage, en première instance puis en appel, à une peine de dix ans d'emprisonnement, suscite des réactions d'incompréhension, dont la médiatisation provoque des débats sur l'application de la légitime défense préméditée dans le cas de violences conjugales. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Jacqueline_Sauvage

L'affaire, qui divise la France, se termine en 2016 avec la grâce partielle puis totale accordée par le président Hollande : Jacqueline Sauvage est libérée de prison le 28 décembre 2016.

La gauche (Benoit Hamon, Anne Hidalgo, Daniel Cohn-Bendit et Jean-Luc Mélenchon...) aura donc pris la défense d'une femme pourtant, elle aussi, très portée sur la violence et les armes.

« Le couple faisait également partie d'une association de chasseurs »

« C'est aussi une femme qui est capable de répondre, de s'en prendre à la maîtresse de son mari, qu'elle va menacer avec un fusil de chasse, d'insulter une voisine, et faire preuve de violence »

« Selon l'administration pénitentiaire, elle est capable d'être méchante. Le personnel de la prison la décrit comme autoritaire, indiquant qu'elle refusait les ordres »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Jacqueline_Sauvage

Au-delà du fait divers sordide, c'est le parti-pris systématique des médias et des féministes pour la « légitime défense préventive », une sorte de peine de mort acceptable pour les hommes coupables de violences conjugales.

Mais attention, ce qu'ils conçoivent pour Jacqueline Sauvage, ils le dénie à un commerçant braqué, à une femme violée par un « migrant » ou même à un père dont la fille a été assassinée au Bataclan.

Autrement dit, la vengeance, l'envie de meurtre, la loi du talion sont tout à fait envisageables, par nos médias et politiciens, dès lors qu'il s'agit d'un « gros porc » blanc, mais inacceptables si le bourreau est issu de la diversité ou de la communauté musulmane. Dans ce cas, il est impératif de clamer « *vous n'aurez pas ma haine* », « *la vengeance ne résout rien* » ou « *nous n'avons pas à faire justice nous-mêmes.* »

Dans le cas de Jacqueline Sauvage, rien de tout cela : le meurtre de Norbert Marot est le prétexte à servir la grande cause, au demeurant juste, des femmes battues.

Cause personnifiée par Muriel Robin qui jouait, hier, « le rôle de sa vie » dans le téléfilm « Jacqueline Sauvage, c'était lui ou moi » (TF1), un rôle encensé par tous les médias qui accordent aux femmes... le droit de faire justice, elles-mêmes et plus tôt !

Extraits de l'entretien avec Muriel Robin dans Paris-Match :

Jacqueline Sauvage a toujours dit qu'elle ne se sentait pas coupable d'avoir tué son mari. Vous la comprenez ?

Muriel Robin : Oui. J'avais d'ailleurs écrit à François Hollande pour demander sa libération. Jacqueline a appris, pendant sa garde à vue, que son fils, qu'elle adorait, s'était suicidé la veille. Je pense que toute sa vie elle se dira que si elle avait tué Norbert plus tôt, son fils ne serait pas mort...

<https://www.parismatch.com/People/Muriel-Robin-J-ai-cesse-d-et-re-une-victime-1576616>

Paradoxalement, alors que la Justice condamne sévèrement un

policier, un commerçant ou un quidam ayant eu le tort de blesser ou de tuer un agresseur, il semble jouissif, pour les belles âmes intransigeantes, de voir une femme éliminer au fusil de chasse, et par derrière, son bourreau de toujours.

Jacqueline Sauvage : c'était lui ou moi



« C'est terrible, mais elle n'avait pas le choix. Elle a tué pour ne pas mourir. »

En complément, les articles parus sur RR au moment de la grâce de Jacqueline Sauvage :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/12/29/hollande-lincapable-gracie-jacqueline-sauvage-qui-a-laisse-violer-ses-filles-pendant-des-decennies/>

<http://resistancerepublicaine.com/2016/12/30/scandaleuse-grace-de-jacqueline-sauvage-rayski-et-redecker-remarquables/>